



Formation Aide-soignant

Le métier

En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant est habilité à dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée.

Trois missions reflétant la spécificité du métier sont ainsi définies :

1. Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie ;
2. Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences ;
3. Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel.

Les attendus et critères

Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne,
Qualités humaines et capacités relationnelles,
Aptitude à travailler en équipe,
Bonne expression écrite et orale,
Capacités organisationnelles,
Maîtrise des outils numériques.

Les passerelles – les dispenses

Arrêté du 10 juin 2021 modifié relatif à la formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant –

Passerelles possible : Etre :

- Titulaire du BAC PRO ASSP
- Titulaire du BAC PRO SAPAT
- Titulaire du TITRE ADVF
- Titulaire du diplôme ARM
- Titulaire du diplôme Auxiliaire Puéricultrice 2006
- Titulaire du diplôme Auxiliaire Puéricultrice 2021
- Titulaire du titre ASMS
- Titulaire du diplôme d'Ambulancier
- Titulaire du diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social 2016
- Titulaire du diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social 2021

Les conditions d'admission

Etre âgé de 17 ans au moins à l'entrée en formation ;
Conformément à la réglementation, aucune condition de diplôme n'est requise pour se présenter à la sélection ;
Avoir réussi l'épreuve de sélection.

La sélection

Arrêté du 7 avril 2020 relatif aux modalités d'admission : **Etude de dossier et entretien**

Etude de dossier : CV, lettre de motivation manuscrite et un document manuscrit relatant une situation personnelle ou professionnelle vécue soit votre projet professionnel en lien avec les attendus de la formation.

Nos objectifs pendant la formation

Est d'être au service de la réussite de tous et à l'écoute des attentes de chacun.

Est de vous accompagner et de faire en sorte que votre formation se passe dans les meilleures conditions.
Est de vous offrir les moyens nécessaires pour l'obtention de votre Diplôme d'Etat et pour une prise de poste sereine.

42, bis rue du
professeur grignard
69007 LYON
Tél. : 04.78.61.63.20

Site internet :
<https://www.saintjosephsaintluc.fr/ifsi-ifas>

Nombre d'élèves par
promotion : 51

Promotion 2022-2023 :

39 élèves formés et
présentés au jury DE
93% Taux de réussite

13.33 % Taux d'abandon

90 % Taux d'insertion
globale retour à l'emploi
dont 85% dans le métier
d'ASD

10% ont poursuivi leur
étude

92% de satisfaction

Promotion 2023-2024 :

48 élèves en formation

Coût de la formation :

La formation est payante

Financement :

Région, Employeur,
OPCO, CPF.

Les objectifs de la formation

Bloc 1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

Bloc 2 - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration

3- Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins

Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention

Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques

La formation

Formation réglementée par l'arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'État d'aide-soignant

12 mois : 44 semaines : 1540 heures de formation

• **Formation théorique** : 22 semaines : 770 heures dont Suivi pédagogique, Accompagnement Pédagogique Individualisé, Travaux personnels guidés.

Formation théorique : 22 semaines : 770 heures dont Suivi pédagogique, Accompagnement Pédagogique Individualisé, Travaux personnels guidés.

La formation est répartie en 5 blocs de compétences :

Bloc 1 :

M1 : Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

M2 : Repérage et prévention des situations à risque

Bloc 2 :

M3 : Evaluation de l'état clinique d'une personne

M4 : Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement

M5 : Accompagnement de la mobilité de la personne aidée

Bloc 3 :

M6 : Relation et communication avec les personnes et leur entourage

M7 : Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs

Bloc 4 :

M8 : Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés

Bloc 5 :

M9 : Traitement des informations

M10 : Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques

Formation clinique : 22 semaines : 770 heures (3 stages de 5 semaines et 1 stage de 7 semaines en fin de formation, période intégrative correspondant projet professionnel et/ou renforcement des compétences permettant de valider l'ensemble des blocs de compétences.

Méthodes pédagogiques et outils

Formation en présentiel et en distanciel. Moodle, Myko, EM'Premium, Google drive, Webex, ...

Modalités d'évaluation

Evaluations écrites, orales et pratiques, simulations, Bilans de satisfaction.

Diplôme à la fin de la formation

Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant. Niveau 4 [Fiche RNCP : 35830](#) certificateur : Ministère chargé de la santé
Date du JO/BO : 12/06/2021

L'évaluation des compétences acquises par l'élève est assurée par l'institut de formation et par le tuteur de stage tout au long de la formation. En fonction des modules concernés, l'évaluation peut être réalisée en situations simulées. L'élève doit obtenir une note au moins égale à dix sur vingt à chaque module de formation constituant le bloc de compétence. Il peut avoir une compensation entre certains modules.

Obtention et validation des 5 blocs de compétences acquis en formation théorique et pratique et en milieu professionnel. Le diplôme est délivré par la DREETS.

Les débouchés

Milieu hospitalier et extrahospitalier, gériatrie, soins à domicile, santé mentale et psychiatrie.

Suite de parcours possible

Infirmier Diplômé d'Etat,

Des passerelles sont possibles pour obtenir d'autres diplômes du secteur sanitaire et social comme le diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture (DEAP), d'ambulancier (DEA).

26 juin 2024

Notre référent
handicap :

referenthandicap@saintjosephsaintluc.fr

Notre établissement n'est pas accessible pour les personnes à mobilités réduites